

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROMOTION
DE L'AXE TOULOUSE/LYON

Deb_13-02-01

Séance du 8 février 2013

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres statutaires du Conseil Syndical	Présents	Représentés par pouvoir
43 titulaires 39 voix	16 dont 10 titulaires et 6 suppléants	4

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2012

Le Comité Syndical délibère sans condition de Quorum :

- L'an deux mille treize, le 8 février, à 10h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte, régulièrement convoqué, s'est réuni à Saint Étienne (42) sous la présidence de Monsieur Jean-Paul POURQUIER

Étaient présents :

1. M. Jean-Paul POURQUIER - Président du Conseil général Lozère
2. M. Pierre HUGON - Conseil général Lozère
3. M. Jean-Claude CHAZAL - Conseil général Lozère
4. M. Jean DE LESCURE - Conseil général Lozère
5. M. Georges ZIEGLER - Conseil général Loire
6. M. Christian BARTHELEMY - Communauté urbaine de Lyon
7. M. André CHAPAVEIRE - Conseil régional Auvergne
8. M. Jean-Paul PEYRAC - Conseil Général Aveyron
9. M. Jean-Claude FERRET - Conseil général Haute-Loire
10. M. Michel DECOLIN - Conseil général Haute-Loire
11. M. Bernard JAYOL - Conseil général Loire
12. M. Jean-Paul DEFAYE - Conseil général Loire
13. M. Jean-François BARNIER - Conseil général Loire
14. M. Michel GANTOU - Communauté d'agglomération du Grand Rodez
15. M. Jérôme BAY - Communauté d'agglomération du Puy en Velay
16. M. Bruno AMIEL - Ville de Toulouse

Pouvoirs :

1. M. Marc MOURET - Conseil général Haute-Loire - ayant donné pouvoir à M. Michel DECOLIN
2. M. Jérôme GROS - Conseil général Ardèche ayant donné pouvoir à Jean-Claude CHAZAL
3. M. Christophe GUILLOTEAU - Conseil général Rhône ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul POURQUIER
4. M. Claude MEISSONNIER - Communauté de Communes Cœur de Lozère ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul POURQUIER

Étaient absents excusés :

1. M. Luc BOURDUGE - Conseil Régional Auvergne
2. Mme Marie-Agnès PETIT - Conseil Régional Auvergne
3. M. Robert NAVARRO - Conseil Régional Languedoc-Roussillon
4. Mme Corinne GIACOMETTI - Conseil Régional Languedoc-Roussillon
5. Mme Martine PEREZ - Conseil régional Midi Pyrénées
6. M. Guy MALATERRE - Conseil général Tarn
7. M. Jacques VALAX - Conseil général Tarn
8. M. Serge ENTRAYGUES - Conseil général Tarn
9. M. Dominique BILLET - Conseil général Tarn
10. M. Jérôme GROS - Conseil général Ardèche
11. M. Marc MOURET - Conseil général Haute-Loire
12. Mme Madeleine DUBOIS - Conseil général Haute-Loire
13. M. Jean-Louis REYNAUD - Conseil général Haute-Loire
14. M. Philippe ROCHOUX - Conseil général Lozère
15. M. Bernard PALPACUER - Conseil général Lozère
16. M. Christophe GUILLOTEAU - Conseil général du Rhône
17. M. Raymond DURAND - Conseil général du Rhône
18. M. Marc PETIT - Conseil général Loire
19. M. Hervé REYNAUD - Conseil général Loire
20. M. Ludovic MOULY - Communauté d'agglomération du Grand Rodez
21. M. Pierre FAYOL NOIRETERRE - Communauté d'agglomération Saint Étienne
22. M. Jean-Claude DESSEIGNE - Communauté urbaine de Lyon
23. M. Claude MEISSONNIER - Communauté de communes Cœur Lozère
24. Mme Régine BOURGADE - Communauté de communes Cœur Lozère
25. M. Jean-Luc DARGEIN VIDAL - Ville d'Albi

Assistaient également à la réunion :

1. M. Éric MORATILLE - Directeur Général des Services du Conseil général de la Lozère
2. M. Jean TOGUYENI - Directeur des Routes, Transports et Bâtiments Conseil Général Lozère
3. Mme Aurélie CHARRADE - Direction des Routes Conseil Général Lozère
4. M. Olivier COLLOM - Association « Oui à la 2 x 2 voies »
5. M. Jean VILLEMAGNE - Président de l'Association « Oui à la 2 x 2 voies »
6. Mme RODIER - Payeuse Départementale Lozère
7. M. RICARD - Directeur des Routes CG Aveyron
8. Mme Sophie RODOLPHE - Communauté d'agglomération du Grand Rodez
9. Mme Anne-Sophie BOUREY, Messieurs Chadi EID, Romain MERESSE et Adrien ROHNER - Cabinet ERA
10. M. MARTINO - Directeur des études, de la prospective et maîtrise d'ouvrage DADD Conseil général Loire
11. M. SALVAT - Directeur général Adjoint DADD Conseil général Loire

Le Comité Syndical, sur la base du rapport de Monsieur le Président intitulé «Approbation du Compte administratif et compte de gestion 2012» qui suit :

EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément à l'article L. 1612-12, du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen le compte des recettes et des dépenses du syndicat mixte de l'exercice 2012, ainsi que le compte de gestion établi par Madame RODIER, Payeuse Départementale, en sa qualité de comptable du Syndicat.

Le compte du Syndicat de 2012 présente les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes réalisées en 2012	99 645,00 €	4 000,00 €
Dépenses mandatées en 2012	8 906,27 €	862,92 €
Résultat de l'exercice 2012	90 738,73 €	3 137,08 €
Résultat de l'exercice 2011	474 597,47 €	-547,77 €
Virement section à section	-4 000,00 €	0,00 €
Résultats cumulés de l'exercice	561 336,20 €	2 589,31 €

Vous voudrez bien trouver, ci-après, les résultats généraux de la gestion 2012 présentés par section et par article budgétaire.

Les résultats, détaillés par nature de dépenses, figurent au compte administratif annexé au présent rapport.

Je vous demande donc de bien vouloir approuver :

- d'une part le compte administratif de l'exercice 2012 du syndicat mixte,
- d'autre part le compte de gestion 2012 de Madame la payeuse Départementale.

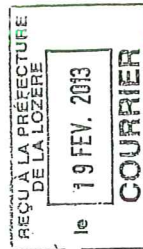
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-31,
Vu les statuts du Syndicat Mixte d'Études et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon,
Vu la décision n°01-2013 du 5 février 2013 constatant l'absence de quorum au comité syndical du 31 janvier 2013,
Vu la non participation de M. Jean-Paul POURQUIER au débat et au vote,

A l'unanimité des voix ;

Le Comité Syndical approuve d'une part, le compte administratif de l'exercice 2012 du syndicat, et d'autre part, le compte de gestion 2012 de Madame la Payeuse départementale, joints en annexe.

Certifié exécutoire compte tenu de
la réception en Préfecture
Le 19/02/2013 et de la
publication le 05/01/2013



Le Président
Jean-Paul POURQUIER

Le Président
Jean-Paul POURQUIER



REPUBLIQUE FRANCAISE

LE LAZARENE
le 19 FEV. 2013
COURRIER

SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYON

COSTE COMPTABLE DE : Paierie départementale

M14

COMPTE
ADMINISTRATIF

voté par nature

Année 2012

Copyright AGEDI

Page 1
M14 Ver. 3.00

48926

SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYON

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
I	A

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	0.00
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	0.00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

INFORMATIONS FISCALES N-2 (1)			
	Potentiel fiscal et financier		Moyennes nationales de la strate
	Fiscal	Financier	
3 Taxes	0.00		Fiscal Financier
CFE	0.00		
4 Taxes	0.00	0.00	0.00

INFORMATIONS FINANCIERES - Ratios (2)		
	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
2 Produit des impositions directes/population	0.00	0.00
3 Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
4 Dépenses d'équipement brut/population	0.00	0.00
5 Encours de dette/population	0.00	0.00
6 DGF/population	0.00	0.00
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
8 Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0.00	0.00
8 bis Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	0.00	0.00
9 Dépenses de fonct. et remb.dette en capital/recettes réelles de fonct.(2)	0.00	0.00
10 Dépenses d'équipement brut/recettes de fonctionnement (2)	0.00	0.00
11 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00

Dans l'ensemble des tableaux, les ratios indiqués ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs de performance. Ils sont destinés à servir de référence pour l'analyse comparative des communes de la strate.

(1) B Agg. du potentiel fiscal et du potentiel financier définies à l'article L.231-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la liste de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3500 habitants et plus, et leur établissement public administratif ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (cf. articles L.2311-1, L.2312-2, L.2313-2, L.2313-3, L.2313-4, L.2313-5 et L.2313-6 du CGCT).

Pour les autres communes, les ratios 1 à 6 sont facultatifs. Les ratios 7 à 11 sont facultatifs pour les communes et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI. Ils sont destinés à servir de référence pour les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-2, R.2313-3 et R.2313-4 du CGCT.

(3) Les moyennes nationales de la strate sont calculées sur la base des données collectées par la direction générale de la comptabilité publique. La base de données est actualisée au 1er janvier de l'exercice N-1.

(4) Le Coeff. élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

Page 2

M14 Ver. 3.00

MODALITE DE VOTE DU BUDGET	
I	B

'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- u niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- u niveau de l'article pour la section d'investissement ;
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres ;

ste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'articles à article est la

unte :

in l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section

estissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".

es provisions sont :

- mi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- dgétaires (délibération n° du)

a comparaison avec le budget précédent (cf.colonne "pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du

st - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent .

résement budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du

t en cours.

présent budget a été voté (2) :

- ans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- vec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- vec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	
II	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
ALISATIONS DE L'EXERCICE (Mandats et Titres)	Section de Fonctionnement	8 906.27	99 645.00
	Section d'investissement	862.92	4 000.00
PORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en Section de Fonctionnement (002)	0.00	470 537.47
	Report en Section d'investissement (001)	547.77	0.00
TOTAL (Réalizations + Reports)		10 316.96	574 242.47
Restes à réaliser à reporter en N+1 (1)	Section de Fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	0.00	0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	0.00	0.00
Résultat cumulé	Section de Fonctionnement	8 906.27	570 242.47
	Section d'investissement	1 410.69	4 000.00
	TOTAL cumulé	10 316.96	574 242.47

DETAIL DES RESTES A REALISER

o. / ile	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre
		SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	0.00	0.00	0.00
	RECETTES	0.00	0.00	0.00
	SECTION D'INVESTISSEMENT	0.00	0.00	0.00
	DEPENSES	0.00	0.00	0.00
	RECETTES	0.00	0.00	0.00

stes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées

les ressortent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et

à réaliser de la section d'investissement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice

telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission

31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Crédit employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
		Mandats	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
charges à caractère général	560 742.00	2 907.87	0.00	0.00	
charges de personnel	6 000.00	5 520.00	0.00	0.00	
autres charges de gestion courante	3 500.00	478.40	0.00	0.00	
charges de gestion courante	570 242.00	8 906.27	0.00	0.00	
charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	
provisions (1)	0.00	0.00	0.00	0.00	
charges réelles de fonctionnement	570 242.00	8 906.27	0.00	0.00	
charges de la section d'investissement à la section d'investissement (2)	0.00				
charges d'ordre de transfert entre sections (2)	0.00	0.00			
charges d'ordre à l'intérieur de la section fonction (2)	0.00	0.00			
charges d'ordre de fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00	
ENSES	570 242.00	8 906.27	0.00	0.00	
total (3)					
fonct. reporté de N-1	0.00				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Crédit employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
		Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
Contributions et participations	99 645.00	99 645.00	0.00	0.00	
Restes de gestion courante	99 645.00	99 645.00	0.00	0.00	
Provisions sur provisions (1)	0.00				
Restes réelles de fonctionnement	99 645.00	99 645.00	0.00	0.00	
Ordre de transfert entre section (2)	0.00	0.00			
Ordre à l'intérieur de la sec. fonct. (2)	0.00	0.00			
Restes d'ordre de fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00	
TITRES	99 645.00	99 645.00	0.00	0.00	
en (3)					
Fonct. reporté de N-1	470 597.47				

de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de litres (inscrire le montant reporté uniquement dans le cadre d'un suivi de stocks selon la méthode de l'inventaire permanent sinon ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes).

sur, par ailleurs rétrécies dans le cadre de budgets annexes, annuées de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, voirie, etc.). Le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Copyright A.G.E.D.I.

SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYON

III - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

1- Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Charges à caractère général		2 907,87		2 907,87
Charges de personnel et frais assimilés		5 520,00		5 520,00
Atténuations de produits				
<i>Achats et variation des stocks (3)</i>				
Autres charges de gestion courante		478,40		478,40
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
Dotations aux amortissements et provisions				
<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>				
Dépenses imprévues				
<i>Virement à la section d'investissement</i>				
Dépenses de fonctionnement - Total		8 906,27		8 906,27
Pour information				
Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Dotations, fonds divers et réserves			
Subventions d'investissement			
<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
Remboursement d'emprunts (sauf 1688)			
Compte de liaison : affectation			
Total des opérations d'équipement			
Différences sur réalisations d'immobilisations			
Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	862,92		862,92
Subventions d'équipements versées			
Immobilisations corporelles (6)			
Immobilisations reçues en affectation (6)			
Immobilisations en cours (6)			
Participations et créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
<i>Amortissements des immobilisations (reprise)</i>			
<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
<i>Provisions pour dépréciation des stocks en cours (5)</i>			
Total des opérations pour compte de tiers (7)			
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
<i>Provisions pour dépréciation des comptes tiers (5)</i>			
<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
Stocks			
Dépenses imprévues			
AUTRES			
Dépenses d'investissement - Total	862,92		862,92
Pour information			
Solde d'exécution négatif reporté de N-1			547,77

opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
opérations d'ordre ;
opérations relatives aux opérations de crédits liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
ou l'État applique le régime des provisions budgétaires ;

Le chapitre 2 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retracé, le cas échéant, l'amortissement de ces travaux effectués sur un exercice antérieur.

Copyright AGEDI

Page 7
M14 Ver. 3.00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Atténuations de charges				
Achats et variation des stocks (3)				
Produits des services, du domaine et ventes diverses				
Production stockée (ou déstockage)				
Travaux en régie				
Impôts et taxes				
Donations et participations		99 645,00		
Autres produits de gestion courante				99 645,00
Produits financiers				
Produits exceptionnels				
Reprises sur amortissements et provisions				
Transferts de charges				
Recettes de fonctionnement - Total		99 645,00		99 645,00
Pour information				
Excédent de fonctionnement reporté de N-1				470 597,47

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Dotations, fonds divers et réserves (Sauf 1068)			
Excédents de fonctionnement capitalisés			
Subventions d'investissement	4 000.00		4 000.00
<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
Emprunts et dettes assimilées (Sauf 1688 non budgétaire)			
Compte de liaison : affectation			
Différences sur réalisations d'immobilisations			
Immobilisations incorporelles (Sauf 204)			
Subventions d'équipements versées			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations reçues en affectation			
Immobilisations en cours			
Participations et créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
<i>Amortissements des immobilisations</i>			
<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
<i>Provisions pour dépréciation des stocks en cours (5)</i>			
Opérations pour compte de tiers (7)			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
<i>Provisions pour dépréciation des comptes tiers (5)</i>			
<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
Stocks			
AUTRES			
Recettes d'investissement - Total			
Pour information	4 000.00		4 000.00
Solde d'exécution positif reporté de N-1			

opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

opérations d'ordre ;

cas des opérations particulières telles que les opérations de stock liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

ou l'habituellement applique le régime des provisions budgétaires ;

opérations d'investissement ;

Les opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
Lorsqu'une commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace la dotation.

Copyright AGEDI

Page 8
M14 Ver. 3.00

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

e	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP-DIM-FAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Reste à réaliser au 31/12	
	Charges à caractère général	560 742,00	2 407,87	0,00	0,00	
	Achats non stockés de fournitures d	4 000,00	0,00	0,00	0,00	
	Primes d'assurances	3 000,00	0,00	0,00	0,00	
	Etudes et recherches	12 000,00	1 550,12	0,00	0,00	
	Indemnités compensables et régisseurs	400,00	105,57	0,00	0,00	
	Divers honoraires	505 342,00	0,00	0,00	0,00	
	Publications	15 000,00	0,00	0,00	0,00	
	Déplacements, missions et réception	4 000,00	0,00	0,00	0,00	
	Missions	10 000,00	0,00	0,00	0,00	
	Réceptions	3 000,00	532,20	0,00	0,00	
	Frais d'affranchissement	3 000,00	237,70	0,00	0,00	
	Frais de télécommunications	1 000,00	372,28	0,00	0,00	
	Charges de personnel et frais assimilés	6 000,00	5 530,00	0,00	0,00	
	Mise à disposition d'un agent	6 000,00	5 530,00	0,00	0,00	
	Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Autres charges de gestion courante	3 500,00	478,40	0,00	0,00	
	Créances admises en non valeur	1 500,00	0,00	0,00	0,00	
	Contingents et participations oblig	2 000,00	478,40	0,00	0,00	
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	570 242,00	8 906,27	0,00	0,00	
	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Dotations aux provisions (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Dépenses imprévues (e)	0,00				
	OPÉRATIONS REELLES (a+b+c+d+e)	570 242,00	8 906,27	0,00	0,00	
	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
	Op. Ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00			
	PRELEV. POUR SECT. D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Op. Ordre à l'intérieur section fonct. (7)	0,00	0,00			
	OPÉRATIONS D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES DE FONCT. DE L'EXERCICE	570 242,00	8 906,27	0,00	0,00	
	État					
	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	

es chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- le montant des ICNVE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du **compte 6612** sera négatif ;
- la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- le chapitre des opérations d'ordre **DF 042 = RI 040** ;
et **676**

nune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

copyright A.G.E.D.I.

Libellé (1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	
ATTENUATION DE CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00
PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET	0,00	0,00	0,00	0,00
IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00	0,00	0,00
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	99 645,00	99 645,00	0,00	0,00
Régions	30 660,00	30 660,00	0,00	0,00
Départements	51 100,00	51 100,00	0,00	0,00
Autres subventions et participation	5 110,00	5 110,00	0,00	0,00
Autres subventions et participation	12 775,00	12 775,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE GESTION DES SERVICES	99 645,00	99 645,00	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES	99 645,00	99 645,00	0,00	0,00
Op. d'Ordre de transfert entre section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Op. d'Ordre à l'inférieur section fonct. (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	99 645,00	99 645,00	0,00	0,00
Information				
Excédent de fonctionnement reporté de N-1	470 597,47	470 597,47	0,00	0,00

les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 - commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
 - mention du chapitre des opérations d'ordre RF 042 = DI 040 ;

mune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
destiné à retracer les ordonnances n° 11.

copyright A.G.E.D.I.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DMA+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Stocks	0,00	0,00		
Immobilisations incorporelles (sauf opté. et 204)	0,00	0,00		
Subventions d'équipements versées (sauf opté.)	0,00	0,00		
Immobilisations corporelles (sauf opté.)	0,00	0,00		
Immobilisations reçues en affectation (sauf opté.)	0,00	0,00		
Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00		
Opérations d'équipement	0,00	0,00		
AUTRES	0,00	0,00		
DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	0,00	0,00		
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		
Subventions d'investissement	0,00	0,00		
Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00		
Compte de liaison : affectation à	0,00	0,00		
Participations et créances rattachées à des part.	0,00	0,00		
Autres immobilisations financières	0,00	0,00		
Depenses imprévues	0,00	0,00		
AUTRES	3 452,00	862,92		
Concessions et droits similaires	3 452,00	862,92		
DES DEPENSES FINANCIERES	3 452,00	862,92		
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00		
DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0,00	0,00		
DES DEPENSES REELLES	3 452,00	862,92		
Op. Ordre de transfert entre section (2)	0,00	0,00		
Charges transférées (6)	0,00	0,00		
Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		
DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		
DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 452,00	862,92		
ation				
solde d'exécution négatif reporté de N-1	547,77	547,77		

III B3 pour le détail des opérations d'équipement ;
 see IV A59 pour le détail des opérations pour comptes de tiers ;
 tion du chapitre des opérations d'ordre DI 040 = RF 042 ;
 mune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
 tion du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041 ;

ANIMATIONS AXE TOULOUSE LYON

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

le	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Resto à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Stocks	0,00	0,00	0,00	
	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	
	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	
	Immobilisations incorporelles (sauf opt. et 204)	0,00	0,00	0,00	
	Subventions d'équipements versées (sauf opté)	0,00	0,00	0,00	
	Immobilisations corporelles (sauf opt.)	0,00	0,00	0,00	
	Immobilisations reçues en affectation (sauf opté)	0,00	0,00	0,00	
	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	
	AUTRES	0,00	0,00	0,00	
	DES RECETTES D'EQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00	
	Dotations, fonds divers et réserves	4 000,00	4 000,00	0,00	
	Réserves - Excédents de fonctionnement	4 000,00	4 000,00	0,00	
	Autres subventions d'investissement transférées	0,00	0,00	0,00	
	Compte de liaison : affectation à	0,00	0,00	0,00	
	Participations et créances rattachées à des part.	0,00	0,00	0,00	
	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	
	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	
	AUTRES	0,00	0,00	0,00	
	DES RECETTES FINANCIERES	4 000,00	4 000,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	
	DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0,00	0,00	0,00	
	DES RECETTES REELLES	4 000,00	4 000,00	0,00	
	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	
	Op. Ordre de transfert entre section (2)	0,00	0,00	0,00	
	DES PRELEVEMENTS SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	
	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	
	DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	
	DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 000,00	4 000,00	0,00	
	nation				
	Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00	0,00	0,00	

es chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 tion du chapitre des opérations d'ordre D1 040 = RF 042 ;
 nure ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;
 ion du chapitre des opérations d'ordre D1 041 = RI 041.
 xe IV A 9 pour le détail des opérations pour comptes de tiers

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Opération d'équipement n° : 000

Libellé : Non individualisées

POUR VOTE (CHAPITRE)

no

~~POUR INFORMATION~~

Libellé (3)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	0.00	0.00	0.00		0.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0.00	0.00	0.00		0.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0.00	0.00	0.00		0.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	0.00	0.00		0.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN	0.00	0.00	0.00		0.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0.00	0.00	0.00		0.00
	AUTRES	0.00	0.00	0.00		0.00
		0.00	0.00	0.00		0.00
Art. (3)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	RECETTES (Répartition) (Pour information)	0.00	0.00	0.00		0.00
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0.00	0.00	0.00		0.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0.00	0.00	0.00		0.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0.00	0.00	0.00		0.00
	AUTRES	0.00	0.00	0.00		0.00
		0.00	0.00	0.00		0.00

Solde du financement (§)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	0.00	0.00

- (1) Ouvrir un cadre par opération
- (2) Rayer la mention inutile
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
- (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice
- (5) Indiquer le signe algébrique

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :.....	43
Nombre de membres présents :.....	46
Nombre de suffrages exprimés :.....	49
VOTES : Pour :.....	49
Contre :.....	0
Abstentions :.....	0

Date de la convocation : 15/12/2019

Présenté par Le Président,

A Saint Etienne le 08/02/2013

WEST VIRGINIA
TOWN OF
4550
1950

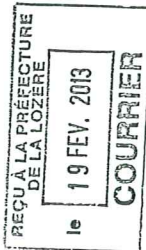
Jean-Paul POURQUIER

SYNOPSIS OF THE PROCEEDINGS

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire

LA S.M.E.T.U.D.E ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYON, le 08/06/2013

Voici page suivante



Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 14/02/2013 et de la publication le 14/02/2013
A S M E T U D E E T P R O M O T I O N A X E T O U L O U S E L Y O N , l e 14/02/2013

Le Président

Paul BOUQUIER

Comité syndical du 8 février 2013 – COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Monsieur Bruno AMIEL	Monsieur Robert NAVARRO	Monsieur Gérard BAPT	Monsieur Jean-François BARNIER	Monsieur Christian BARTHELYMY	Monsieur Jérôme BAY
Madame Sophie ANTEL	Monsieur Dominique BILLET	Monsieur Jean-Jack QUEVRANE	Madame Eliane GIRAUD	Monsieur Jean-Michel BOUAT	Monsieur Luc BOURDUGE
Madame Régine LOURGAGE	Monsieur Jean-Paul PEYRAC	Monsieur Gérard BRUCHET	Monsieur Bernard SAULES	Monsieur Régis CAILHOL	Monsieur Bernard CATELON
Monsieur Charles MARZIANI	Monsieur Maurice CELLIER	Madame Catherine LAUR	Monsieur Jean-Claude CHAZAL	Monsieur Jérôme GROS	Monsieur Michel COSTES
Monsieur Robert OTTA	Monsieur Jean-Luc DA PASSANO	Monsieur Jean-Luc DARGEIN-VIDAL	Monsieur Jean De LESCURE	Monsieur Michel DECOIN	Monsieur Jean-Paul DEFAYE
Monsieur Jean-Claude ESSEIGNE	Madame Madeleine DUBOIS	Monsieur Jean-Marc DUMOULIN	Monsieur Raymond DURAND	Monsieur Serge ENTRAYGUES	Monsieur Gérard POUJADE
Monsieur André ABRE	Monsieur Patrick COUDENE	Monsieur Jean-Claude FERRET	Monsieur Jean-Louis REYNAUD	Monsieur Hervé REYNAUD	Madame Maïté BALLAIS
Monsieur Michel ANTOU	Madame Andréa GOMMONT	Madame Martine PEREZ	Monsieur Jacques GENEST	Monsieur Michel BERGOUNOUX	Monsieur Christophe GUILLOTEAU
Monsieur Pierre UGON	Monsieur Bernard JAYOL	Monsieur Michel JOUBERT	Monsieur Alain JULIAN	Monsieur Eric ANDRIEU	Monsieur Jean-Michel LALLE
Monsieur André LAUR	Madame Catherine PINOL	Monsieur Fabrice VERDIER	Monsieur Georges ZIEGLER	Monsieur Jean-Marc MIGUET	Monsieur André MAILLE
Monsieur Guy ALATERRE	Monsieur Bernard MARQUIE	Monsieur Claude MEISSONNIER	Madame Corinne GIACOMETTI	Monsieur Ludovic MOULY	Monsieur Marc MOURET
Monsieur Daniel IBOT	Monsieur Marc PETIT	Madame Marie-Agnès PETIT	Monsieur Bruno POLGA	Monsieur Jean-Christian REY	Monsieur Jean-Paul POURQUIER
Monsieur André LAPAVERRE	Monsieur Jacques VALAX	Monsieur Philippe ROCHOUX	Monsieur Jean-Louis ROUSSEL	Monsieur Daniel RUFFAT	Monsieur Adolphe RUQUET
Monsieur Pierre FAYOL	Monsieur Pascal TERRASSE	Monsieur Bernard PALPACUER	Monsieur Raymond ABRIAL	Représentant	Représentant
présentant	Représentant	Représentant	Représentant	Représentant	Représentant
présentant	Représentant	Représentant	Représentant	Représentant	Représentant

RECUEILLI PAR LE
SÉCRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA LOZÈRE

le 19 FEV. 2013

COURRIER

048090

P.DEP LOZERE



25300 S.M.E.P.A.E.T.L -BUDGET PRINCIP

ORIGINE DOCUMENT : mrodier-cp

Libellé du poste comptable : P.DEP LOZERE
Budget collectivité : S.M.E.P.A.E.T.L -BUDGET PRI

Filtre : Edition Provisoire : 0

Filtre : A Viser : 1

Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

Extrait
Compte de Gestion
2012

HEL16P

048090
P.DEP LOZERE



GEB

-II-1
Exercice 2012

25300 -S.M.E.P.A.E.T.L -BUDGET PRINCIP

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 000,00	570 242,47	574 242,47
Titres de recettes émis (b)	4 000,00	99 645,00	103 645,00
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	4 000,00	99 645,00	103 645,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 999,77	570 242,00	574 241,77
Mandats émis (f)	862,92	8 906,27	9 769,19
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	862,92	8 906,27	9 769,19
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 137,08	90 738,73	93 875,81
(h - d) Déficit			

